

TRANSCRIPTION ET MISE EN FORME PAR UNE EQUIPE DE 3 MEMBRES DE L'ARPO de 2003 à 2014 :

Nicole, Jean-Charles et Michel

Sans oublier la participation initiale de Mlle Anne DURU, stagiaire mandatée par la Mairie d'Olivet.

Plusieurs membres de l'ARPO nous ont également épaulés pour la relecture.

Les documents de travail ont eu plusieurs origines :

-les microfilms des AD45 dont une copie informatique sur CD a été confiée à l'ARPO

-une série de photos numériques de meilleure qualité que celles des AD, réalisées par Mr Jean-Marc DELABARRE.

Nos remerciements vont aussi aux personnes gérant les archives municipales d'Olivet qui ont ponctuellement mis à notre disposition les registres afin d'affiner certaines recherches nécessitant la consultation des originaux.

### **AVERTISSEMENT SUR LA CHRONOLOGIE DES ACTES DE CES REGISTRES**

Ces 2 premiers registres ont du beaucoup souffrir depuis 1563, surtout le premier de 1563 à 1584..... L'année de départ 1563 est bien attestée de façon explicite et claire dans plusieurs actes. Cependant, certaines pages de ces registres sont visiblement déclassées. A une époque, les reliures ont du se déchirer et les feuillets s'éparpiller. La remise en reliure n'a pas été faite très soigneusement.... Des estampillages d'année assez fantaisistes, portés sur certains feuillets, postérieurement aux baptêmes (et probablement également postérieurs à ces « accidents » de reliure), ajoutent encore un élément perturbant ! Sans entrer dans le détail des raisonnements employés, nous avons tenté de reclasser au mieux les baptêmes dans la bonne année, sans aucune garantie cependant d'une chronologie finale parfaite.

De ce fait, si les actes sont en meilleure position chronologique, ils ne sont plus exactement dans la séquence physique des feuillets, rendant une éventuelle recherche dans les CD ou les originaux un peu plus difficile..... Par ailleurs, quelques photos manquent soit sur le CD des AD soit sur l'autre série de photos....

### **GENERALITES SUR LES NOMS & PRENOMS DES PARENTS :**

Certaines pages du registre sont tachées, délavées, déchirées ou incomplètes, ne permettant pas de relever tous les noms et/ou prénoms dans les actes proprement dits. Il est possible parfois de reconstituer les informations d'un acte par recoupement avec d'autres actes. Il existe aussi, parfois, en marge, des informations permettant de retrouver tout ou partie de ces noms et/ou prénoms. Ces renseignements en marge ont été considérées comme valables pour le nom, bien que généralement (très) postérieurs au baptême proprement dit.

Le prénom de l'enfant inscrit en marge, a également été repris lorsqu'il est illisible ou absent de l'acte incomplet.

Cependant, dans ce dernier cas, le prénom doit rester sujet à caution : il y a eu fréquemment confusion entre le prénom du père et celui de l'enfant, dans cette opération réalisée a posteriori par des personnes pas forcément au top des us et coutumes généalogiques.....

« NI » ou « ni » signifie que le NOM ou le PRENOM existe bien sur l'acte mais reste illisible (pour nous !) et n'a pu donner lieu à aucune interpolation certaine : ça laisse une chance à plus curieux de tester sa perspicacité !

« NA » ou « Femme XXXXXX » signifie que le nom du père ou de la mère est absent dans l'acte et n'a pu être déduit par aucune autre source ou raisonnement certain.

« na » signifie prénom absent sans aucune possibilité (pour nous !) de le déduire par d'autres voies.

Lorsque que le prénom de l'enfant est absent, il est remplacé par « un garçon » lorsqu'il y a 2 parrains, « une fille » lorsqu'il y a 2 marraines ou « un enfant » lorsque impossible d'en savoir plus.

Tous les compléments du nom susceptibles d'apparaître sur l'acte (feu, l'ainé, le jeune,...) sont relégués à la suite du PRENOM pour faciliter les regroupements sur les noms.

Dans le cas où il existe une ou plusieurs lettres initiales lisibles pour un nom ou un prénom, sans pouvoir en déduire la totalité par d'autres voies, il a été retenu sous la forme « ABC... ».

En cas de présence de lettres éparses, autres qu'initiales, sans pouvoir en déduire la totalité par d'autres voies, le terme « NI » ou « ni » y sera substitué.

### **TRAITEMENT DES NOMS DES PARENTS :**

Les noms à consonances identiques ont été regroupés sous un seul vocable, si possible. Parfois, nous en avons retenu 2, exceptionnellement 3. Lorsque ces noms existent encore de nos jours, ils ont été retenus lors de cette simplification.

Exemples : GASTELIER, GUASTELLIER, GATELLIER, GATELYER,... → GATELIER, GASTELIER et GASTELLIER ; RIFO, RIFFAUD; RIFAUT .... ⇒ RIFAULT et RIFFAULT, etc.....

L'absence évidente d'un début de nom (phénomène d'aphérèse en onomastique), a été rajouté, une fois faits les recoupements confortant cette évolution.

Exemple : PAULLE → FORTEPAULE

Certains noms ont parfois un début modifié par ajout d'une ou plusieurs lettres avec, la plupart du temps un « A » en initiale pour ceux que nous avons rencontrés (phénomène d'agglutination en onomastique). Le cas le plus illustratif est LANSON et ALANSON. Vu le nombre d'actes « à cheval » sur ces 2 formes, et la très nette prépondérance des LANSON, LANSSON, LANCON, LENSON, etc., nous avons décidé de ne conserver qu'un seul vocable : LANSON. Une autre variante de ce phénomène d'agglutination est l'ajout de « LE » ou « LA » en tête de nom, alors que par ailleurs on trouve le nom sans cet ajout.

Exemple : lectures de LE GRIET et GRIET ⇒ Transcrits en « GRIET le » et « GRIET » de façon à avoir tous les GRIET regroupés ensemble

Toujours sous cet aspect d'agglutination, d'autres noms sont parfois précédés du terme « de », « du », « de la », « des », sans aucune notion de noblesse, car, ailleurs, simplement nommés du terme principal. Pour faciliter les recherches, dans ces cas, le terme « de », « de la », « du » ou « des » est mis APRES le nom, en minuscules.

Exemple : lecture du nom « DE LA PERRE », alors que des « PERRE » existent par ailleurs → transcrit en « PERRE de la ». Tous les PERRE seront ainsi regroupés ensemble.

L'information du décès du père avant naissance de l'enfant (généralement terme direct de « feu » ou terme indirect de « veuve ») est signalé par (+) à côté du prénom du père afin de faciliter les tris sur les noms/prénoms des pères et mères.

Dans certains cas, les noms des épouses ont été « masculinisés » et calés sur des noms existants au masculin par ailleurs, afin de limiter le foisonnement inutile de noms et aider à « remonter » le temps :

Exemples : MAUGERE → MAUGER, LAREYNE → LEROY, BOURDELLE → BOURDEAU, etc.....

Le nom de la mère, bien qu'absent dans l'acte examiné, a parfois été « forcé » dans 2 cas :

1-une ou plusieurs autres sources extérieures à l'acte proprement dit, citent explicitement le nom ET le prénom de l'épouse en relation avec ceux de son époux. Il s'agit généralement d'une marraine « AAA bbb, épouse de XXXX yyy », citée dans un autre baptême, antérieur ou postérieur. Cette démarche implique une échelle de temps compatible entre les événements et que les prénoms ne prêtent pas à confusion pour une époque donnée.

2-après analyse détaillée des dates de naissance des frères et sœurs et lorsque les prénoms peu courants des parents ne laissent pratiquement subsister aucune ambiguïté. Lorsque le moindre doute subsiste, le terme « NA » ou « Femme XXXXX » est laissé pour la mère.

Il existe un cas très particulier où les noms CHALLIER/CHELLIER/CELLIER/SELLIER/.... ont été exceptionnellement transcrits sous le double nom CHALLIER/CELLIER. C'est une analyse lexicologique un peu complexe, en conjonction avec des prénoms très peu courants (Radegonde....) qui nous a amené à cette solution exceptionnelle. Ceci nous a permis de regrouper des baptêmes d'enfants issus d'une même famille physique mais enregistrée sous des noms différents, ces différents noms ayant tous la même signification, bien que divergeant un peu en consonance.

## **TRAITEMENT DES PRENOMS DES PARENTS ET ENFANTS :**

Les prénoms écrits de diverses façons, voire avec des abréviations, ont été, dans la mesure du possible et du raisonnable, standardisés avec des orthographes en usage de nos jours.

Exemples : Pippe ⇒ Philippe ; Xtophle ⇒ Christophe ; Bonnaventure ⇒ Bonaventure ; IZANIE ⇒ Suzanne, Hette ⇒ Pierrette ; Loys ⇒ Louis ; etc.....

Les prénoms « modernes » peuvent donc contenir des signes diacritiques, inexistant dans les actes initiaux.

Exemples : Franssois ⇒ François, Macé (masculin) ou Macée (féminin) pour Masse, Nouel ⇒ Noël,..

Parfois, certains prénoms ont complètement disparu, sans équivalents de nos jours : ils ont été laissés en l'état.

Exemples : Sient, Mathelin,.....

Pour les pères et mères surtout, les prénoms voisins ont été regroupés sous un même vocable afin de pouvoir mieux identifier les fratries.

Exemple : Etiennette, Estienette, Thienette, Tienon, etc....==> Etiennette

### **TRAITEMENTS DES NOMS et PRENOMS DES PARRAINS/MARRAINES :**

Les noms et prénoms des parrains/marraines ainsi que les commentaires sont restés bruts de première transcription sans relecture de contrôle.

Nous ne leur avons pas appliqué de rationalisation des noms et prénoms. Seuls quelques noms/prénoms ont été mis en conformité avec l'analyse faite pour les noms/prénoms des parents lorsque l'occasion de recoupement apparaissait (cf § précédents).

Et puis..... personne n'est parfait ! Des erreurs de lecture, d'analyse ou de saisie subsistent certainement dans ce recueil de transcriptions.

Merci de ne pas en tenir rigueur à l'équipe de bénévoles qui œuvra pour le service de tous pendant de nombreux heures, jours, semaines, mois, le tout s'étalant sur plus de 10 ans !

OLIVET, le 30/09/2015